

Réunion du 22 septembre 2022

Date de convocation : 16 septembre 2022

Date d'affichage : 16 septembre 2022

Le vingt-deux septembre deux mil vingt-deux à vingt heures, les membres du conseil municipal dûment convoqués se sont réunis à la mairie sous la présidence de Mr Antony ROUSSEAU, Maire.

Etaient présents : Mr ROUSSEAU Antony, Maire.
Mrs LOYAU Éric et PORTEBOEUF Joël, adjoints.
Mmes BLOT Florence, MARCHAND Maëlle et PAPIN Cécilia.
Mrs CORROYER Guillaume, GUILLE Bertrand et MARTINEZ Louis-José.

Absents excusés : Mme LEPLET Marie-Claire a donné pouvoir à Mr LOYAU Eric.
Mr ARNOULD Maxence a donné pouvoir à Mr CORROYER Guillaume.

Secrétaire de séance : Mme BLOT Florence.

- **Route de la Cailletière**

Monsieur le Maire expose le rendez-vous du mercredi 14 septembre avec Mrs TESSIER et MARTINEZ concernant cette route.

Suite à plusieurs appels téléphoniques passées auprès de Mr POTTIER de l'ATESART et de Mr DELBECQUE de la Colas, ci-dessous le nouveau devis de la Colas :

ST GERMAIN D'ARCE - La Cailletière - Refection de voirie et traitement de sol
Décomposition du Prix Global et Forfaitaire

N°	DÉSIGNATION DES OUVRAGES	U	QUANTITÉ	P.U. HT (€)	MONTANT HT (€)
	PRIX MARCHES				
	SCARIFICATION DE CHAUSSEE	M2	2 200,00	2,28	4 972,00 €
	BBSG 0/10	T	PM	79,00	PM
	RECHARGEMENT 0/31,5 à 150 kg/m ² ET TRI-COUCHE	M2	2 200,00	7,90	17 380,00 €
	Commande en mai 2022. Coefficient de révision de 1.0938	FT	1,00	2 473,00	2 473,00 €
	Révision liée à la cause d'imprévisibilité, et accord transactionnel à venir de 5% du montant total des travaux engagés	FT	1,00	1 325,30	1 325,30 €
	SOUS-TOTAL - PRIX MARCHES				26 150,30 €
	PRIX HORS MARCHES				
	Traitement de sol au liant hydraulique suivant les préconisations à 1% de chaux moyen sur 0.50m comprenant couche d'enduit de cure	M2	2 200,00	7,02	15 444,00 €
	Traitement de sol au liant hydraulique suivant les préconisations à 5% de ciment sur 0.35m	M2	2 200,00	8,87	19 514,00 €
	SOUS-TOTAL - PRIX HORS MARCHES				34 958,00 €
	Prévoir 3semaines de route barrée pour prise du traitement de sol				

Conditions de règlement : EFT (Virt) - 45 jours date de facture

Se référer à nos conditions générales de travaux détaillées au verso de la première page

MONTANT TOTAL H.T.	61 108,30 €
TVA 20%	12 221,66 €
MONTANT TOTAL T.T.C.	73 329,96 €

Fait à CHAMPAGNE, le 26 avril 2022
Directeur d'Agence
Alain DILLET

Date et Signature du client
Précédé de la mention "LU et APPROUVE,
BON pour ACCORD"

Les élus étaient conviés le dimanche 18 septembre à 9h pour constater par eux-même l'état de cette route.

Décision :

Après études et discussions, Mr MARTINEZ ne prend pas part à la délibération, le conseil municipal décide à 7 voix « Contre » et 3 voix « Pour » de ne pas refaire la route de la Cailletière, le montant des travaux étant trop élevé pour le budget communal.

Les trous seront rebouchés en enrobé à froid.

• **Emprunt**

Proposition CRCA :

CARACTÉRISTIQUES DES PROPOSITIONS

Commune de St Germain d'Arcé

Objet du financement : Travaux voirie

Montant du financement : 117 000 €

1) Prêt moyen terme 82 000 € - Prêt à taux FIXE - Échéances constantes

Durée	Taux	Échéance annuelle
10 ans	2.77 %	9 500.41 €
15 ans	2.77 %	6 755.10 €

Date de fin de validité : 26/09/2022

Modalités de déblocage : total dans les 3 mois

Frais de dossier : 100 €

2) Prêt relais FC TVA et subventions 35 000 € - Prêt à taux révisable indexé sur l'EURIBOR 3 mois moyenné (valeur de l'index à ce jour : 0.395 %)

Durée	Taux de départ
24 mois dont 21 mois de différé d'amortissement du capital Paiement trimestriel des intérêts	E3MM + 0,70%, soit à ce jour 1.095 %

Date de fin de validité : 26/09/2022

Modalités de déblocage : total dans les 3 mois

Ou

Prêt à taux révisable indexé sur l'EURIBOR 12 mois moyenné (valeur de l'index à ce jour : 1.245 %)

Durée	Taux de départ
3 ans dont 2 ans de différé d'amortissement du capital Paiement annuel des intérêts	E12MM + 0,70%, soit à ce jour 1.945 %

Date de fin de validité : 26/09/2022

Modalités de déblocage : total dans les 3 mois

Frais de dossier : 100 €

Décision :

Les travaux de la route de la Cailletière ne se faisant pas il n'y a pas besoin de recourir à l'emprunt cependant faire le point sur le budget et voir s'il ne faudrait pas souscrire un court terme en attente de subventions et FCTVA.

- **Groupement de commande Voirie 2023-2024**

Le marché de voirie prend fin au 31/12/2022, la CCSS propose de mettre en place un nouveau groupement de commande marché de voirie à compter de 2023.

Etes-vous intéressés ?

Si oui pour quel montant HT minimum annuel ?

Décision :

Le conseil municipal décide de renouveler l'adhésion au groupement de commande marché de voirie pour un montant annuel de travaux de 5 000 € HT.

- **Divers**

- Monsieur le Maire fait un compte rendu sur le rendez-vous qu'il a eu la veille avec Mr MENANT de la Communauté de Communes Sud Sarthe, des représentants de la Chambre du Commerce de la Sarthe et Mme BLOT, qui souhaite ouvrir une boucherie multiservices sur la commune.
- Prendre contact avec un géomètre pour reborder le parking du bourg.
- Prendre contact avec un huissier pour lancer les procédures envers les locataires suite à la décision de mise en vente de logements communaux.